



En direct de Châteauroux-les-Alpes

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

Tél. 04 92 43 22 04 • Fax 04 92 43 55 95 • Courriel : mairie.05380@wanadoo.fr

Horaires mairie : Lundi 9h-12h30 • Mardi 9h-12h30 et 14h-17h • Mercredi 9h-12h30

Jeudi 9h-12h30 • Vendredi 9h-12h30



Trimestriel N°32 - Avril 2016

L'EAU :

COMMUNES ET PETITS SYNDICATS DOIVENT PASSER LA MAIN

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) bouleverse la gestion de l'eau. D'ici 2020, cette compétence devient obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Que va changer la loi NOTRe ?

Contrairement aux secteurs des transports et des déchets, l'eau a conservé une organisation principalement communale. La loi NOTRe, a fait le choix de privilégier les EPCI à fiscalité propre (Communauté de communes...). Ainsi pour l'eau, l'objectif final est de faire remonter les responsabilités à une échelle intercommunale. Une Mairie ne pourra plus être en charge de la gestion du service. Cette loi signe ainsi la fin de la gestion municipale au plus tard au 1^{er} janvier 2020. La seule solution c'est d'anticiper !

Pourquoi et comment peut-on anticiper ?

La future collectivité gestionnaire sera l'EPCI, dont le nouveau périmètre devrait être bientôt arrêté par le préfet. C'est un vrai projet de territoire à construire. L'intégration du service d'eau existant, dont chacun a sa propre organisation, son propre budget, son propre tarif, nécessite une vraie expertise.

Nous avons décidé de l'anticiper en commençant à travailler avec d'autres municipalités, en particulier celles appartenant à la Régie « Eau de l'Embrunais » (Embrun, Crévoux et Baratier).

Le premier enjeu est politique. Il s'agit de construire, avec ceux qui comme nous souhaitent préserver la gestion publique du service (en régie), une structure capable de s'imposer comme acteur incontournable de la gestion du service de l'eau en 2020 sur le territoire de la future communauté.

Le second enjeu sera de proposer un service mutualisé de qualité, qui nous permette de mieux faire face aux réglementations toujours plus contraignantes qui imposent de gros investissements aux communes (réalisation d'un schéma directeur, outils de gestions patrimoniales, cartographie) et qui facilite également la gestion technique des réseaux, de la facturation, la mise en place d'équipes de dépannage et d'entretien spécifique au service de l'eau (réduction des coûts par économie d'échelle et pas de recherche de profit).

Nous devons travailler dès maintenant au transfert de notre service de l'eau vers la régie existante, Eau de l'Embrunais, car nous pouvons encore maîtriser le choix de son statut et de son mode de gouvernance. ■

UN GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL LANCÉ À CHÂTEAUROUX



Le Grand Prix Départemental de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durable doit promouvoir les réalisations exemplaires de notre département, en matière notamment de performances énergétiques, environnementales, architecturales, urbaines et paysagères.

Nous sommes donc honorés que le Département ait retenu notre Espace Jeunesse et Solidarité pour y lancer cette opération. Ainsi, le 8 mars dernier, Jean-Marie Barral a accueilli Marc Viossat, vice-président du Département en charge des ressources naturelles, de l'énergie, du climat et des déchets et Arnaud Murgia, président du CAUE, pour une conférence de presse et une présentation du bâtiment.

Vous êtes peut-être en mesure de candidater à ce grand prix, qui concerne les constructions et les aménagements publics mais également privés, aussi bien neufs que réhabilités (candidatures ouvertes jusqu'au 10 mai 2016).

Renseignements : www.energie-climat.hautes-alpes.fr / www.caue05.com ■

LE MOT DU MAIRE

La réforme territoriale nous amène à nous interroger sur les compétences qu'exercera demain notre Commune, mais aussi avec quelles municipalités nous partagerons notre destin intercommunal.

Il n'est pas suffisant d'être attentif à ces changements, il faut les suivre, parfois les anticiper.

L'exemple de l'eau, qui deviendra compétence intercommunale en 2020, est révélateur de cette nécessité : comment faire les meilleurs choix pour que demain la gestion de l'eau reste publique ? Il faut éviter, pour être parfaitement clair, qu'il ne se passe avec l'eau ce qui s'est passé avec l'assainissement il y a quelques années.

C'est l'un des axes de travail du Conseil municipal pour les mois à venir.

Pour finir, sachez également que dans le cadre du projet de réaménagement et d'embellissement du village, j'ai demandé à la commission aménagement que soit organisé des réunions thématiques afin de connaître vos avis, vos attentes, et faire de notre place et de notre traversée de village un espace accueillant, convivial et sécurisé.

Jean-Marie BARRAL

DU 17 MAI AU 25 JUIN

Le livre d'artistes sera à l'honneur sur notre village.

Exposition, rencontres, ateliers (lithographie, écriture...), programme détaillé sur le site internet de la commune.

Manifestation organisée par la Médiathèque en partenariat avec Rions de Soleil.

Retrouvez l'actualité et les animations de Châteauroux-les-Alpes sur le site de la commune à l'adresse :

www.chateauroux-les-alpes.com

11 DÉCEMBRE 2015

■ LA POSTE

M. Ugo Cézanne chargé des relations territoriales à La Poste est intervenu lors du Conseil municipal afin de faire un point sur la réorganisation de La Poste sur notre commune. L'entreprise s'orienterait vers une agence postale compte tenu d'une fréquentation insuffisante. Face à ces propositions, les élus ont exprimé leur mécontentement. Une pétition de plus de 700 signatures lui a été remise. Une solution devrait être trouvée avant fin 2016.

■ DETR 2016

Les projets éligibles au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) seront :

- L'accessibilité des établissements recevant du public,
- L'aménagement du village.

■ NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le préfet a défini et proposé le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. La création de cette nouvelle Communauté de communes se définit comme suit : Com Com de l'Embrunais, du Savinois et les communes de Chorges et Rousset.

■ BUDGET ANNEXE CCAS

Les communes de moins de 1500 habitants peuvent englober le budget du CCAS dans le budget principal. Sa mise en application sera effective en 2016.

■ LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES 2015-2016

Depuis 2013, le Conseil départemental des Hautes-Alpes octroie une aide financière (entre 8,50 et 10,10 € par cycle et par élève) aux communes pour encourager la pratique sportive dans les écoles et notamment le ski, la natation et des activités physiques de pleine nature. Une convention de partenariat est établie et renouvelée annuellement.

■ SCOT

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes de l'Embrunais va élaborer un Schéma de Coopération Territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays SUD. Il détermine la stratégie d'ensemble du territoire (développement...).

■ PEDT

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été élaboré. Dès à présent, une convention doit être signée avec le SIVU « Les Loulou's ». Elle détermine les modalités d'organisation des activités périscolaires.

4 MARS 2016

■ BAIL COMMERCIAL

Le Conseil municipal autorise le maire à signer le bail commercial avec la société Eau Vive Passion dans le cadre de la gestion de la buvette au terrain de la vague du Rabioux. Suite au bail de location à construction pour ce terrain, consenti et accepté pour une durée de vingt années entières et consécutives, à compter du 1^{er} juin 1992, le bailleur s'était engagé à conclure ce bail.

■ AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

La Commune a engagé les démarches nécessaires afin de répondre aux exigences réglementaires pour l'accessibilité des établissements recevant du public, en conventionnant avec le Centre de gestion des Hautes-Alpes. À la suite des diagnostics réalisés, il convient d'établir l'Ad'AP qui doit être envoyé en préfecture et qui sera signé par le maire. Il porte sur 3 bâtiments et pour 3 ans.

■ PLAN DE FINANCEMENT BOULANGERIE

Suite à l'acquisition de la maison Gieulles au centre du village, la Commune demande des subventions à l'Etat, au Conseil régional et au Conseil départemental afin de pouvoir réaliser des travaux de remise en état du rez-de-chaussée, d'un montant de 40 000 € HT, pour l'installation d'un artisan boulanger.

■ CABANES D'ALPAGES

Une demande de subvention dans le cadre du dispositif « Programme de Développement Rural de la Région PACA » concernant l'opération « réhabilitation de cabanes d'alpages » va être déposée. Dans une 1^{ère} tranche il est prévu de réhabiliter 3 cabanes (Soleil bœuf, Fouran, Méan) sur 3 ans pour un montant de 98 120 €.

■ QUESTIONS DIVERSES

- Le coût de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par le service mutualisé (Communauté de communes de l'Embrunais), pour le 2^{ème} semestre 2015 a été de 2 480 €.

- Le SIVU du Couleau a versé la redevance annuelle à la Commune, soit 20 442,90 €.

- La population de la commune est dorénavant de 1137 habitants (INSEE-populations légales en 2013 en vigueur à partir du 01/01/2016).

- L'ONF veut établir des conventions de pâturage. 260 hectares pour les bovins et 460 hectares pour les ovins sont concernés. Une cartographie a été demandée à l'ONF. Elle sera présentée à la commission agricole.

- Des dégâts sur la passerelle de l'amitié ont été constatés. Des photos ont été prises afin de les transmettre à la Communauté de communes, qui fera les travaux nécessaires. Une autre passerelle existe plus haut, et la Commune de St-Clément souhaite la restaurer. Elle propose également de créer une boucle (sentier) en partie sur notre territoire. Cette question sera également traitée en lien avec la Communauté de communes de l'Embrunais. Ce projet est accueilli favorablement.

- Plusieurs organismes et sociétés ont fait connaître leur intérêt pour le projet de microcentrale. La commission énergie sera réunie afin notamment de réfléchir à la forme que pourraient prendre les projets de microcentrale et d'aspersion, ainsi que sur le partenariat possible entre la Commune, l'Union des ASA et ces différents organismes.

- Des trous sur la voirie ont été constatés suite à des travaux réalisés par le SyME 05. Il est décidé de se rapprocher du syndicat afin de les reboucher. ■

Comptes 2015 en euros

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte administratif Principal	1 278 974,00	1 158 988,59	993 600,54	1 256 265,64	2 272 574,54	2 415 254,23
Compte administratif Camping	17 218,67	158 225,07	49 735,66	12 100,67	66 954,33	170 325,74
Compte administratif CCAS	-	-	32 262,04	33 222,12	32 262,04	33 222,12

Le compte administratif Eau sera présenté dans le prochain journal.

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

« ON SE PRESSE »

La commission communication a souhaité ce trimestre laisser les enfants inscrits aux temps d'activités périscolaires s'exprimer à travers cette page. Cinq enfants de CM2 de l'école primaire du Rabioux ont travaillé à l'élaboration de cet article. Nous les remercions pour leur participation.

Les Hots Alpinos par Liloue

La musique a toujours été une passion pour Liloue. C'est pourquoi, avec 3 autres copains, ils ont créé un groupe de musique : les Hots Alpinos. Ils sont 4 enfants âgés d'une dizaine d'années : il y a Eloïse la chanteuse, Liloue la guitariste, Noah le bassiste et Rémi le batteur. Ce groupe est né il y a deux ans grâce à EMA (Embrun Musiques Actuelles). Cette association recherche chaque année de nouveaux élèves pour faire partager la passion de la musique. Les Hots Alpinos font tous les styles de musique et sont aussi auteurs compositeurs grâce à leur coach Jérémie qui est là pour les conseiller, les aider... Fin 2015, le groupe a tourné son tout premier clip de leur tube « entre le goûter et le Rock » : allez vite voir sur youtube ;-). Pour la petite histoire, Eloïse, Liloue et Rémi se sont rencontrés il y a déjà sept ans à l'école maternelle et Noah les a rejoints lors de la naissance du groupe. Ils ont choisi le nom de Hots Alpinos qui veut dire les Alpins qui sont chauds sur scène. Alors si toi aussi tu veux les voir sur scène, surveille les alentours pour des dates près de chez toi.

Le Bar des Alpes par Noah

Le Bar des Alpes situé sur la place de la mairie au cœur même de Châteauroux est le bar historique du village. Il est tenu par Alice depuis début 2015. Le Bar des Alpes est le seul bar du village. Il fait aussi salon de thé et de café. Côté restauration, on peut siroter en terrasse tout en grignotant des tapas fait maison. Ce bar est le lieu de rencontre et de convivialité du village. Alice a transformé ce bar en un lieu où règne histoire et modernité mais, histoire façon « Il était une fois ». Dans chaque coin et recoin se nichent tables chinées aux vies multiples, chaises de brocante de quoi s'apaiser et se glisser hors la norme. Et quand tombe la nuit, le vendredi soir, le Bar des Alpes prend ses airs festifs avec des concerts ou des soirées.

Le Phénomène Star Wars par Paolo

Depuis fin 2015, tout le monde ne parle que de Star Wars (la guerre des étoiles en français). Star Wars est une saga de films de science-fiction créée par Georges Lucas. Que



les enfants aient 4, 6 ou 10 ans, fille ou garçon, Star Wars est le phénomène des cours de récré. Depuis bientôt 40 ans, Star Wars a envahi notre vie. Le succès de ce phénomène est notamment dû à l'histoire qui est universelle : la lutte entre le bien et le mal. L'histoire de Star Wars se déroule dans une galaxie qui se fait le théâtre d'affrontements entre les Chevaliers Jedi et les Seigneurs noirs des Sith, personnes sensibles à la Force, un champ énergétique mystérieux leur procurant des pouvoirs psychiques. Les Jedi maîtrisent le Côté lumineux de la Force, pouvoir bénéfique et défensif, pour maintenir la paix dans la galaxie. Les Sith utilisent le Côté obscur, pouvoir nuisible et destructeur, pour leurs usages personnels et pour dominer la galaxie. Avec la sortie au mois de décembre dernier du 7^{ème} volet de la saga Star Wars, le phénomène n'a fait qu'augmenter. En effet le phénomène est tel que des produits dérivés envahissent le quotidien, quel enfant ne joue pas au sabre laser ? Les enfants aiment Star Wars parce qu'il y a de l'action, et que tout ça est imaginaire. Et ce n'est pas terminé car on nous annonce la sortie du 8^{ème} volet pour décembre 2017. Alors finissons par une réplique culte « que la force soit avec vous ! ».

Le Football Club Châteauroux F.C.C. par Pierre et César

Le F.C.C. est le seul club de sport du village. Il fêtera cette année ses 50 ans (une grande fête aura lieu le 24 septembre). 50 ans que tous les

mercredis après-midi les enfants retrouvent leur coach pour l'entraînement hebdomadaire. Aujourd'hui ce sont 70 licenciés qui font partie du club divisé en 5 équipes (de 3 à 17 ans). Le club est encadré par de nombreux bénévoles, que ce soit les membres du bureau ou les entraîneurs. Chaque année, le F.C.C organise un voyage pour aller voir un match de foot (Monaco, Marseille, Saint-Etienne et bientôt Lyon). Et le club a des résultats : l'équipe U11 (les moins de 10 ans) fait une très bonne saison et passe en excellence. L'équipe U13 (les moins de 12 ans) arrive cette saison dans les meilleures équipes du département. Ils doivent participer à la coupe des Milots de l'Euro 2016 et s'ils parviennent en finale, celle-ci se jouera au stade Vélodrome à Marseille pendant l'Euro 2016. Alors soutenons nos jeunes joueurs Châteauroussins !

Question de Lilian : la cour d'école est trop petite, une solution ?

Réponse de la Municipalité : l'école a été construite il y a 20 ans pour un effectif de 140 élèves. Depuis et ce, malgré la baisse du nombre d'élèves, la Municipalité a agrandi la cour (matérialisé par le changement au sol de revêtement) et enlevé la fontaine présente près de la grande porte du hall, pour éviter les accidents et favoriser vos jeux. Cette cour d'école répond aux besoins des maîtres d'école et permet aux élèves de jouer pendant les récréations. ■

SENTIERS

Nous souhaitons remettre en état quelques sentiers communaux à proximité du village pour les promeneurs. Si vous avez un peu de temps libre, rejoignez-nous pour ce moment de partage et de mise en valeur de notre territoire. Tout d'abord, nous consacrerons nos

énergies sur le sentier du plateau de l'Herbonne. Une corvée de menus travaux se déroulera le 23 mai. À cet effet, nous vous invitons à prendre contact avec l'OT 04.92.43.43.74. Nous remercions d'avance toutes les bonnes volontés pour leur précieuse collaboration. ■

20 ANS

Cette année, nous fêterons les 20 ans de l'inauguration de l'école primaire du Rabioux. Une exposition au sein de l'école mettra en scène les photos des travaux de construction ainsi que les photos de classes archivées depuis son ouverture. Gérard Ducret a été sollicité pour intervenir auprès des enfants lors des temps d'activités périscolaires afin de réaliser une sculpture bois sur le thème de la farandole, qui sera suspendue dans le préau de l'école. L'architecte Paul Wagner et Corinne Clivio-Leterrier animeront, grâce à la mission du Pays d'Art et d'Histoire, un après-midi courant du mois de mai, sur la conception du bâtiment et son intégration paysagère, auprès des enfants. Le vernissage aura lieu le jour de la fête de l'école le 24 juin où nous invitons l'ancienne équipe municipale en place à cette période et tous ceux qui ont participé à son élaboration. ■

ÉTAT-CIVIL

■ Naissances :

- Mathéo Lions né le 2 décembre fils de Sabrina Leite et de Maxime Lions
- Loon Vallée née le 5 décembre fils de Marion Billon et de Eric Vallée
- Matis Noirot né le 7 décembre fils de Vanessa Marcel et Adrien Noirot

■ Décès :

- Abel Bertrand décédé le 11 décembre
- Sylvia Cocagne décédée le 30 décembre
- Yvonne Maurel décédée le 3 février
- Yvon Bernard décédé le 17 mars
- Louise Fache née Salva décédée le 18 mars

LA MARQUE « ESPRIT PARC NATIONAL » À CHÂTEAUROUX-LES-ALPES



Depuis 2015, les dix parcs nationaux français ont mis en place une marque protégée. Cette dernière est exclusivement attribuée à des producteurs ou des services agricoles et touristiques issus d'activités exercées dans les communes ayant adhéré à la Charte des Parcs Nationaux. Ces activités doivent préserver la biodiversité et les patrimoines. Châteauroux-les-Alpes ayant adhéré à la Charte du Parc national des Ecrins, des professionnels peuvent donc en échange du respect d'un cahier des charges prétendre à l'obtention de la marque « Esprit parc national ». Elle permet de valoriser les produits localement mais aussi au niveau national.

Jusqu'alors, ce sont les apiculteurs, les hébergeurs et les accompagnateurs en montagne qui ont été sollicités. Pour ce qui est de l'apiculture, Jean-Jacques Daubert apiculteur sur la commune a souhaité « marquer » ses miels de montagne et de forêts. Cet engagement nécessite le respect de certains critères dont on peut citer par exemple l'obligation de produire 70 % de sa miellée sur le territoire d'une commune adhérente au Parc national.

L'Ecogîte *Parfums d'Étoiles*, situé à Saint-Alban tenu par Annick et Daniel Mignot, participe à l'« Esprit parc » au travers notamment de pratiques respectueuses, valo-

risant les patrimoines naturels et culturels. Des critères comme les modes de construction, les liens avec les filières économiques locales peuvent alors aider à l'obtention de la marque.

Enfin Raphaël Bonnenfant (*Un Pact'nature*), accompagnateur en moyenne montagne, propose des randonnées sur Châteauroux avec une approche sensorielle de la nature et ceci grâce à différents ateliers valorisant nos sens sous-estimés ! La découverte des richesses du territoire, des enjeux de la préservation et la rencontre d'acteurs locaux seront mis en valeur lors de cette randonnée. Ainsi la marque « Esprit parc national »

soutient et valorise les activités économiques, touristiques et agricoles en s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des parcs nationaux. D'autres produits comme les viandes ovines, caprines et bovines, les petits fruits, fruits et légumes issus de culture ou de cueillette sont appelés à pouvoir bénéficier de la marque « Esprit parc national ».

Aussi, si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche, vous pouvez contacter la maison du Parc à Châteauroux ou vous informer sur :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/esprit-parc-national-inspire-nature> ■

RÉVISION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La procédure de révision générale de notre PLU a été lancée, par délibération du Conseil municipal le 11 décembre dernier. Le bureau d'étude, qui accompagnera la Commune sur l'ensemble du projet, est en cours de recrutement.

Cette révision est une obligation réglementaire. En effet, notre PLU doit intégrer les dispositions issues des lois Engagement National pour l'Environnement (loi Grenelle) et Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) notamment. Leur effet sera d'engager la Commune dans l'adoption d'un document d'urbanisme plus vertueux, notamment en matière de consommation foncière.

Il s'agit d'une démarche relativement longue et fortement encadrée, qui amènera la Commune et le bureau d'étude à prendre en compte de nombreuses recommandations, mais aussi les exigences portées par les services de l'État et les personnes publiques associées.

Vous serez vous aussi, habitants de Châteauroux, associés à ce projet :

- au travers d'une démarche de concertation, qui nous amènera à vous proposer des réu-

nions d'informations et d'échanges, à différentes étapes du projet, éventuellement sur des thématiques plus précises,

- en tenant à votre disposition un registre en mairie qui vous permettra de faire part de vos observations,

- dans le cadre de l'enquête publique qui interviendra lorsque le projet sera arrêté.

Tout au long du projet, vous serez informés de l'avancée du projet, dans ce journal municipal d'abord, mais également sur le site internet du village et sur les panneaux d'affichages municipaux.

■ Les objectifs

Le Conseil municipal a retenu 7 objectifs principaux pour la Révision du PLU (délibération du 11/12/2015) :

1. Poursuivre la dynamique d'accueil de la Commune et un accroissement raisonné de sa population permanente,

2. Densifier l'habitat en favorisant la réhabilitation du patrimoine existant (bâtiments), dans un souci de sobriété foncière et énergétique,

3. Permettre le développement des équipements publics ainsi que l'offre de services,

4. Améliorer le cadre de vie et préserver la qualité des paysages,

5. Favoriser les mobilités douces,

6. Préserver et développer une activité agricole diversifiée,

7. Maintenir et développer les activités économiques et touristiques.

■ Les composantes / étapes essentielles d'un PLU

- Rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui présente le projet politique de la Commune pour les 15 ans à venir, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement,

- Rapport de présentation qui dresse un portrait du village, fait ressortir les enjeux principaux, les perspectives, les besoins et explique l'ensemble des choix retenus et leurs incidences,

- Partie réglementaire au travers d'un plan de zonage et d'un règlement (ensemble des règles qui s'appliquera pour chacune des zones).

Pour tout renseignement : contacter l' élu délégué Julien Brenière (sur rendez-vous, contact en mairie). ■

APPEL DES POMPIERS

Dans son allocution prononcée lors de la fête de la Sainte-Barbe, le Commandant Collier, responsable des pompiers du nord du département, a constaté avec regret que les effectifs de la brigade de Châteauroux diminuaient de façon alarmante, notamment à cause de nombreux départs à la retraite de pompiers bénévoles. Une caserne adaptée comme celle de notre village, c'est bien. Encore faut-il qu'il y ait des pompiers à l'intérieur !

De plus, le Commandant Collier a déploré que la proportion de pompiers bénévoles féminins de la brigade soit réduite, loin de la parité souhaitée dans tant de domaines. Cet officier a laissé clairement entrevoir que la pérennité de l'existence de la compagnie des pompiers de Châteauroux était évidemment étroitement liée à la taille de ses effectifs.

Aussi la Commune vous encourage vivement à vous rapprocher d'Hervé Bayard, chef du Centre d'Incendie et de Secours de Châteauroux, afin de vous renseigner, et, pourquoi pas, devenir à votre tour pompier bénévole.

Cette fois, ce ne sont pas les châteauroussins qui appellent les pompiers, mais les pompiers qui appellent les châteauroussins et surtout les châteauroussines. ■

CONCERTATION,

SOURCE DE PARTAGE ET DE SAVOIR

Concertation : Préparer une action en commun.

Se concerter : s'entendre pour agir ensemble. Ont-ils oublié le sens du mot ensemble... (Ensemble, ce n'est pas entre eux, mais avec nous).

Pourquoi cette absence d'information, ce manque de communication ?

Nous souhaitons que cet état d'esprit change et qu'une prise de conscience sur la nécessité de nous concerter soit bien réelle. L'exclusion n'est bénéfique pour personne.

Certaines commissions fonctionnent pleinement comme vecteur d'échanges, pour d'autres c'est plus compliqué.

Nous sommes plus que jamais dans l'action et nos interventions permettent de modifier les délibérations présentées. ■

(Texte LFEVM)

